

leg 26 aout 1928
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 AOUT 1938

(18^e année. — No 176)



Un doris vient de rentrer



Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 10 f. ; France : 12 f.
Canada : 16 f. ; Etranger : 20 f.



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Livraisons
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arechon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineerrinff C°, Middletown, Conn.

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° •
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONAL »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

— FREE AIR —



Service paroissial et Renseignements divers

ISCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. :
N le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

À l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi **ONDOIEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du délai de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir achevé sa treizième année. — Déclarer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucun parenté spirituelle.

MARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. — Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé, celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins **après** la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, **un peu** d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, **un** peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand messe*.



Calendrier du Mois de Septembre 1938.

N. B.— Les réunions d'œuvres sont suspendues jusqu'au 15 septembre.

1 Jeudi.— Le soir, à 8 h., Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

2 Vendredi.— 1er du mois.— St Etienne, conf.— A 8 h., messe du Sacré Cœur, puis exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir, à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

3 Samedi.— Octave de la fête du Saint Cœur de Marie.— A 7 h., messe du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

4 Dimanche.— Office du 13 ème après la Pentecôte.— A la messe de 6 h., com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— Le soir à 6 h., Vêpres, Salut, Procession mensuelle.

8 Jeudi.— Fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes filles.

10 Samedi.— St Nicolas de Tolentino, conf.— Le soir à 8 h ½, causerie religieuse à la Radio.

11 Dimanche.— Office du 14ème dim. après la Pentecôte.

13 Mardi.— 2ème du mois.— La messe du Tiers-Ordre est renvoyée au 17, fête des Stigmates de St François.

14 Mercredi.— Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.— Le soir à 6 h., chapelet, salut.

N. B.— *Une relique de la Vraie Croix sera exposée pendant la journée; les fidèles pourront la baisser après les messes et le salut.*

15 Jeudi.— Fête de N. D. des Sept Douleurs, (fête secondaire des Mères Chrétiennes). Le soir à 8 h. office des Mères chrétiennes, à la place du 3ème mercredi.

17 Samedi.— Impression des stigmates de St François.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre et absolution générale.

18 Dimanche.— Office du 15ème dim. après la Pentecôte.— A la messe de 7 h. ½, com. mens. des Jeunes filles.

Mercredi, vendredi, samedi de cette semaine sont les jours des Quatre-Temps, avec *jeûne et abstinence*.

21 Mercredi.— St Matthieu, apôtre.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

25 Dimanche.— Office du 16ème dim. après la Pentecôte.— Fête de la Ste Enfance.— A la messe de 7 h. ½, com. mens. des garçons.— A 2 h., Vêpres, sermon, bénédiction des Enfants. Quête au profit de l'œuvre de la Ste Enfance.— Salut.— Procession des Enfants.

29 Jeudi.— Fête de St Michel, archange.— Le soir à 6 h., chapelet, salut.



C'est dans le feu qu'on éprouve l'argent et l'or, et c'est dans le creuset de l'adversité qu' Dieu connaît et choisit ses hommes.



Actes Paroissiaux

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1938)

BAPTÈMES.-- Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 17 Juillet,— CAMBRAY Jeanne-Cécile ; Parrain : Ernest Cambray ; Marraine : Jeanne Cloony.— *Le 21*,— ROULET Hubert-Raymond ; Parrain : Alfred Roulet ; Marraine : Berthe Turgot.— REBMAN Etienne-André ; Parrain : André Hurel ; Marraine : Simone Capentéguy, représentée par Gabrielle Rebmann.— *Le 26*,— GOUTIÈRE Françoise-Albertine ; Parrain : Pierre Lavissière ; Marraine : Emilie Arthur.— *Le 28*,— CHAPDELAINE Antoine-Edouard ; Parrain : Olympe Lechevalier ; Marraine : Albertine Chapdelaine. — *Le 31*,— LÉGASSE Claude-Jean ; Parrain : Richard Légasse ; Marraine : Rosalie Vella, représentée par Madeleine Légasse.— MILLER William Gérard : Parrain : William Miller ; Marraine : Azeline Lemaine.— *Le 6 août*,— BARIEUX Georges-Eugène ; Parrain : Georges Lambert ; Marraine : Elisabeth Barieux. — *Le 7*,— TILLARD Georges-Marie ; Parrain : Lucien Goullié ; Marraine : Clémentine Narelli, représentée par Yvonne Tillard. — *Le 11*,— DÉMONTREUX Roger-Guillaume ; Parrain : Albert Lemoine ; Marraine : Alberte Démontreux.

MARIAGE.-- Se sont unis par les liens i dissolubles du Sacrement,

Le 23 juillet,— Harold Riggs et Marguerite-Marie ISAACS.

SÉPULTURES.-- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 16 juillet,— Louis LEGENTIL, 74 ans.— *Le 30*,— Aimée MAHÉ, née Coste, 71 ans.— *Le 4 août*,— Mary STACEY, 56 ans.



Où que vous soyez, de quelque côté que vous alliez, **vous serez malheureux si vous ne vous tournez vers Dieu.**

A vendre

Une maison de campagne, *route de Savoyard*,
S'adresser à Mme RIGGS.

Une Maison

S'adresser à *Mme Vve Pierre Mahé*.



LA BONNE PAGE

JÉSUS-CHRIST, son enseignement. (suite)

C'est Jésus qui a enseigné le vrai sens de la vie. Et dans cette vie, le vrai sens de tout ce que Dieu a voulu et institué pour que nous parvenions à notre fin. *La famille*, par exemple. A son sujet encore Jésus a apporté la lumière ; n'est-ce pas lui qui lui a rendu toute sa dignité : dignité de chacun de ses membres et dignité du foyer fondé en commun ? Cette noblesse, cette grandeur de la personne humaine appelée à être enfant de Dieu, elle est vraie de chacun, de la femme comme de l'homme, de l'enfant comme des parents.

La femme n'est pas l'esclave ni l'objet du caprice ou du plaisir de l'homme. Elle a, aux yeux de Dieu, même valeur. Et la grandeur de la Vierge Marie, de cette femme que Dieu lui-même en venant sur terre s'est choisie comme mère, à qui l'ange est venu respectueusement proposer ce mystère et demander une acceptation, n'en est-elle pas en toute vérité la plus éclatante démonstration ?

Et l'on sait par ailleurs quelle importance Jésus attaché, quel intérêt il témoigne aux petits enfants, à cause de l'âme immortelle qu'ils ont : « Malheur à qui scandalise le moindre de ces petits ; mieux vaudrait pour lui qu'on le jetât dans la mer, une meule de moulin au cou ; car en vérité chacun de ces petits a un ange qui voit continuellement dans les cieux la face du Père. »

En réhabilitant la femme et l'enfant, Jésus a rappelé aussi, et consacré la dignité du mariage et du foyer. Si les idées d'intimité, d'amour vrai, de respect mutuel, de fidélité constante se sont répandues dans un monde trop souvent en proie à la débauche ou au seul plaisir et à l'exploitation du prochain, n'est-ce pas à la doctrine prêchée par le Christ qu'on le doit ?

Par son enseignement, ses exigences relatives à l'indissolubilité du mariage, à la chasteté des regards comme des pensées, à la charité mutuelle, il a fait plus pour la famille et la société que toutes les législations, qui d'ailleurs, en ce qu'elles eurent de bon, se sont inspirées de lui.

Sans aucun doute, et ne serait-ce que pour toutes ces vérités qu'il a prêchées et lancées dans le monde, Jésus est le grand bienfaiteur de l'humanité.



Retour de Monseigneur

Le dimanche 7 août à 8 h. du matin Monseigneur Poisson, préfet apostolique, nous est revenu de France.

Les membres du clergé, laissés libres par le ministère à cette heure matinale, sont venus le recevoir au débarcadère du Belle-Isle, avec le Rev. Père Marsoliau et le cher Frère Alphonse Dodeman.

Quand Monseigneur passa sur la place de l'église la foule des paroisiens sortait de la messe de 7 h. 30. Ce fut pour elle une joyeuse surprise.

Décoration

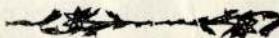
Le J. O. du 16 juillet nous apprend que M. le Docteur Hardy reçoit la rosette d'Officier de la Légion d'Honneur.

Nous offrons nos sincères félicitations à notre ancien médecin.

Notre couverture.

Un doris vient de rentrer ...

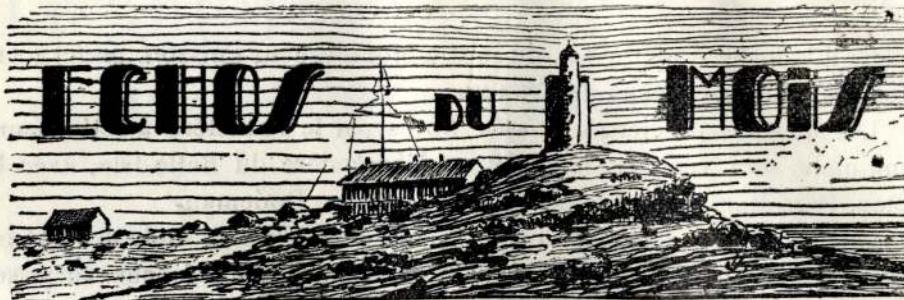
Le doris (ou wary) amené sur le plan incliné a été tiré par la corde du cabestan sur les galets du « plein ». La morue est étêtée, tranchée sur une table de fortune installée tout près. Elle tombe dans une « baïle » d'eau ; et on la reprendra tout à l'heure pour la porter par « boyardées » dans la salerie voisine ; là, étendue en couches saupoudrées de sel, elle attendra la livraison ou le séchage sur la grave voisine.



Rentrée des classes dans les écoles libres.

La rentrée des classes dans les écoles libres a lieu : le lundi 19 septembre pour le Collège et l'école Ste Croisine (messe de rentrée à 8 h.) ; le mardi 20 pour le Pensionnat (messe de rentrée à 8 h. 30).

(Le J. O. du 15 mai marque le vendredi 23 comme jour de rentrée aux écoles publiques).



Sports. — Football. — Le 17 juillet fut jouée la revanche du match de Football entre l'équipe de l'A. S. S. P. et celle de l'aviso d'Entrecasteaux. Les deux équipes jouèrent bien et la partie fut très intéressante pour le public. Résultat nul : 2 à 2.

Tennis. — Dames : Le prix du 14 juillet fut gagné par Mlle Emilienne Les-caméla. — Hommes : Après les éliminations du 14 juillet, le prix fut gagné le 17 par M. Marcel Girardin contre M. le Dr. Gau par 6-2 et 6-1.

Pèlerinage. — Le dimanche 24 juillet le pèlerinage annuel à Notre Dame de Savoyar a pu se réaliser, malgré la forte apparence de mauvais temps. A trois heures précises, au pied du roc que domine la statue, prêtres, chanteuses et chanteuses entourent l'autel, décoré avec goût par un groupe de personnes de l'endroit. Les vêpres de la Vierge terminées, la foule répond au chapelet et prend le refrain des cantiques. Le R. P. Marsoliau, en une courte mais vibrante allocution, fait comprendre à ses chers compatriotes la nécessité de développer le culte de Marie, et par des raisons faciles à saisir montre que l'on peut tout obtenir d'Elle quand on sait la prier.....

Le brouillard, humide et dense, s'il diminua le nombre de pèlerins, n'avait pas empêché, comme il était à craindre, cette pieuse manifestation mariale.

Pèlerinage à Ste Thérèse de Langlade. — Dimanche 31 juillet, pèlerinage à Ste Thérèse. — Le temps ne le favorise guère cette année. Malgré tout, les vapeurs « Béarn » et « Colonia » prennent à bord bon nombre de pèlerins, le premier 90 environ et l'autre une cinquantaine. Plusieurs doris, dont celui qui conduit le clergé, ajoutent au groupe quelques unités. Dans la baie bouchée par une brume épaisse, on entend le sifflet des bateaux.

Tous comptent sur le traditionnel rayon de soleil de Langlade. Ils ne sont pas déçus. Pendant la messe de 10 heures, une belle éclaircie réjouit le paysage. Les pèlerins débordant la nef de la petite chapelle assistent pieusement à l'office, pendant lequel après l'évangile, le célébrant parle de la vie de la « petite Sainte » et de son exemple pour notre vie chrétienne. Un groupe de chanteuses accompagnées par l'harmonium entraîne les assistants aux



quels des feuilles distribuées permettent de prendre part aux cantiques. A 2 h., récitation du chapelet à diverses intentions ; chant du Magnificat ; bâisement de la relique.

Le P. Le Gallo remercie, pour terminer, les personnes qui ont pris part à cette petite fête, en particulier celles qui ont contribué à orner la chapelle de guirlandes de roses, disposées avec un art très sûr, et il souhaite que le prochain pèlerinage soit plus favorisé par le temps que celui-ci, dont, néanmoins, subsiste un excellent souvenir.

Le d'Entrecasteaux. — Le séjour de l'aviso d'Entrecasteaux s'est prolongé dans notre port jusqu'au 28 juillet. Il a mis le Cap sur Charlottetown et Québec, d'où le Commandant, son temps expiré, est rentré en France.

Deux visites. — Il nous faut signaler deux visites d'anciens Saint Pierrais. Tout d'abord le R. P. Marsoliau, eudiste, a quitté sa résidence de Caraquet dans la baie des Chaleurs au Canada pour venir passer quelques semaines avec son frère et régler les questions pendantes par suite de la mort de leur chère maman. Le R. P. Marsoliau en a profité pour donner à nos religieuses les exercices de leur retraite annuelle. Il est reparti par le Belle-Isle du 7 août.

Le 4 août est arrivé le cher Frère Alphonse Rodriguez Dodeman pour de courtes vacances dans sa famille qu'il n'avait pas vue depuis 27 ans. Le cher Frère est actuellement directeur de l'établissement de Grand'Mère (800 élèves) dans le diocèse de Trois Rivières, Canada. C'est un bonheur pour beaucoup de pères de famille de revoir un camarade d'école et de le revoir dans ce costume religieux des frères de Ploermel qui ont éduqué avec tant de zèle les petits Saint-Pierrais de 1842 à 1903.

Un nouveau chantier. — Il s'agit du terre-plein encadré par les rues sur la place de la Roncière. Il se transforme en un petit square sous l'action des employés du gouvernement : Terre remuée, bases de béton, alignements de piquets : tout indique une modification profonde du vulgaire terre-plein.

La route de la Pointe Plate. — Le jeudi 11 août les travailleurs de la route de Langlade sont revenus pour quelques jours en famille.

C'est un arrêt dans l'œuvre entreprise, dont le résultat est déjà appréciable. Il y a maintenant, en partant de Pointe Plate, plus de 1500 mètres de route tracée, séchée et empierrée, au milieu d'un terrain tourbeux entremêlé de racines de sapins. Les ouvriers arrivent à une section plus rocheuse et partant plus facile à transformer.

La préparation de la fête du 15 août. — Il doit y avoir cette année une belle procession en l'honneur du troisième centenaire du Vœu de Louis XIII consacrant la France à Marie. Tout le monde le sait à St Pierre. Le souvenir ineffaçable de la procession eucharistique du 11 Juillet 1937 revient à l'esprit. « Qu'est-ce qu'il y aura cette année ? »



La curiosité va son chemin.

Il y aura des chars portant des vierges de France : Notre Dame de Lourdes, N. D. de la Médaille miraculeuse, N. D. des Victoires, N. D. de Pellevoisin. On parle de petites bernadettes et de petits marins

Il y aura des arcs de triomphe. Il paraît qu'à la Morue française un artiste a dessiné un bel arc moderne. Il paraît aussi que la salle des Oeuvres de Mer est un chantier où se monte un bel autel pour la place de la Liberté, et un autre arc de triomphe pour la rue Bisson. De la Pointe aux Canons nous arrive la nouvelle d'un troisième arc.....

Et l'on chuchote que de certains magasins de belles étoffes ont été offertes pour la Vierge, que des fleurs naissent sous des doigts de fées, en de longues soirées heureuses : lys, roses, marguerites, coquelicots.

Et Monseigneur s'est dépêché de revenir de France pour cette fête.

Vive la Vierge, vive le 15 août.

La température.— C'est peut-être un record ! Nous venons de passer plus de 50 jours dans le brouillard. Rares ont été les apparitions du soleil pendant ce temps. Certains disent qu'ils auraient préféré le ciel de la Côte d'Azur. Farceurs, va !

Mouvement du Port.— *Chalutiers* : L'« Administrateur de Bournat » est arrivé le 19 juillet, a livré 3.500 quintaux et est parti pour St Jean de Terre-Neuve le 6 août. Le lendemain, 7 août, l'« Islande » vint prendre sel et charbon.

Autres bateaux : A part les courriers ordinaires il n'y eut que quelques rares apparitions de cargos. Le port fut presque désert.

La Sainte-Vierge sur les monnaies de France

Quel rapport, me direz-vous, entre le vil argent et Notre-Dame ? Je vous répondrai de suite que la monnaie française a toujours été traditionnellement religieuse. Il n'y a pas longtemps, avant la guerre, nos pièces de monnaie portaient encore « Dieu protège la France ».

C'est peut-être pour l'avoir supprimé sur nos pièces actuelles que le franc n'est plus que l'ombre de lui-même. Ce sont des faits auxquels on ne prend pas garde, que l'on admet sans mot dire et qui nous mènent à l'abîme.

Mais revenons au temps où l'on demandait à Dieu de protéger la France. M. Fuick-Brentano faisait un jour une conférence sur l'origine vraiment



familiale du pouvoir dans l'ancienne France. Primitivement, disait-il, le trésor de l'Etat était « sous la surveillance de la Reine », et il citait ce mot très significatif de la Reine, paraissant devant le Roi, dans Baudoin de Sebourg : « Voici vostre amie, et vostre trésorière ».

D'ailleurs, je fais appel à votre expérience et dans nos vieilles familles françaises, c'est bien encore la femme, « la maîtresse », « la bourgeoise », qui tient le plus souvent les comptes et qui garde la bourse du ménage.

Aussi bien, la grande famille française voulut-elle, pour son royaume, demander à la Ste Vierge la protection de son trésor. La France n'est-elle pas le royaume de Marie. N'avait-elle pas été, par ailleurs, à Nazareth, la gardienne des modestes deniers de la Sainte Famille ? Personne n'était donc mieux indiqué que la reine du Ciel pour présider à la frappe des monnaies françaises.

Recherchons maintenant la belle réalisation de cette idée dans l'histoire de France.

Les deniers de Pépin le Bref portaient ces mots : *Sancta Maria, qui étaient inscrits de cette manière « Sta-Mar »*. Sur d'autres pièces on lisait « *Maria Virgo* » écrit en forme de croix, Virgo coupant par le milieu le mot *Maria* inscrit verticalement. Thierry, évêque de Verdun, agissait de même sur ses monnaies (de 1046 à 1098).

Au XV^e siècle, on lisait : « *Ave Maria gratia plena* » sur les pièces de monnaie d'or fin de l'époque, appelées « *Saluts* », précisément « à cause de l'Ave ».

Vous vous rappelez la bannière de Jeanne d'Arc, avec son inscription « *Jhésus Maria* », et les saintes images qui s'y trouvaient brodées. Or, à cette époque, exactement à la fin du règne de Charles VI, en 1421, on commença à frapper en France des monnaies d'or dont voici la description.

« Au droit, dans le champ, l'écu de France ; au-dessus, une gloire ; au-dessous de la gloire, sur une bandelette, le mot *Ave* ; à droite de l'écu, l'ange Gabriel ; à gauche, la Vierge agenouillée ; sur le revers, au centre, une croix latine accostée de deux fleurs de lys ; autour la légende *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*.

« Ces monnaies circulaient de main en main, rappelant à tous qu'une fois un ange du ciel avait été envoyé de Dieu pour annoncer à Marie que, par ce moyen, le Seigneur allait sauver le monde ; et voilà qu'un autre ange, saint Michel, le protecteur en titre de la France, apparaît à une pauvre bergère du village de Domrémy pour lui dire que Dieu a résolu de se servir d'elle pour sauver la France. Jeanne d'Arc fait alors broder sur sa bannière l'image de l'Annonciation, l'ange venant dire à Marie : *Ave*. C'était la reproduction de nos saluts d'or. »

Par toute la France, on possédait d'ailleurs des monnaies, ou régionales, ou locales, à l'effigie de la Sainte Vierge. On la représentait couronnée à



Chartres, au Puy, à Blois, à Châteaudun. C'était encore la Vierge Marie qu'on représentait par un lis à Strasbourg, par une rose à Angoulême.

Ainsi, aucun doute ne saurait subsister que nos ancêtres voulaient, par leurs monnaies, honorer la Sainte Vierge, affirmer sa suzeraineté sur notre beau pays et lui confier le crédit de la France.

N'était-il pas à propos de le faire savoir en cette année 1938 qui est l'année du jubilé marial et français, qui redit à tous les échos du monde que la France a été officiellement et légalement consacrée à la Très Sainte Vierge en 1638.

X

Un peu de notre Histoire (168).

De 1835-1840 inclus. (suite)

S'opposant à l'établissement d'une chambre de Commerce M.M. Filleau et Dauvin disent qu'ils conçoivent difficilement, aux termes de la loi du 3 Novembre an onze, qu'elle puisse être régulièrement constituée à Saint-Pierre et dans le cas où l'on parviendrait à en établir une, considérant que les commerçants de la colonie ne remplissent aucune des obligations imposées à ceux de la métropole, ils ne sauraient conséquemment exiger les mêmes pouvoirs. Aussi sont-ils d'avis, afin d'éviter des erreurs ou des débats près l'autorité supérieure que la chambre au lieu d'écrire directement au Ministre fit toujours passer sa correspondance par le Conseil de gouvernement et d'administration pour être ensuite transmis au Département par le Commandant.

La majorité du Conseil s'étant rangé à cette opinion, le Commandant charge M. Duhamel de préparer un projet d'ordonnance qui sera adressé au Ministre après avoir été examiné en Conseil.

Le Conseil se réunissait de nouveau le 6 novembre pour entendre la lecture du projet proposé par le juge de 1ère instance et le discuter s'il y avait lieu.

Cette lecture terminée, le Président s'étant informé si quelques membres n'avaient point d'observations à présenter sur l'ensemble du projet, M. Dauvin dit qu'après avoir, de concert avec M. Renaud, trésorier, étudié mûrément la matière, ils s'étaient convaincus l'un et l'autre que l'établissement régulier d'une chambre de Commerce était de toute impossibilité aux îles Saint-Pierre et Miquelon ; mais en examinant avec soin les dispositions arrêtées en faveur de quelques colonies, ils avaient reconnu la convenance de



proposer au Ministre la constitution d'un comité consultatif de commerce, qui, dans leur opinion, ne pourrait manquer de satisfaire tous les intérêts. Il ajoutait que M. Renaud et lui avaient cru devoir jeter sur le papier quelques dispositions principales et demandait au président l'autorisation d'en donner lecture afin de mieux éclairer les votes de chacun.

Cette autorisation accordée après consultation du Conseil, le trésorier donnait lecture de son projet.

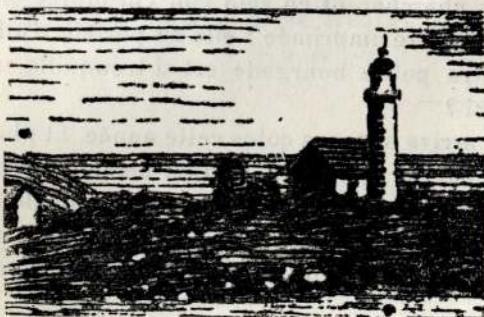
Ce projet est ensuite l'objet d'une très longue discussion et, en définitive, a été adopté avec quelques amendements.

Le Commandant déclara que la délibération serait soumise au Ministre de la Marine et des Colonies pour être par lui décidé ce qu'il jugerait convenable.

Nous reviendrons en temps opportun sur cette importante question.

(A suivre)

E. S.



LE FEU ROUGE DE LA PASSÉE DU SUD-EST

Chronique de l'Île-aux-Marins

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise

Le 7 août.— Jeanne-Louise JOSSEAU : Parrain : Louis Briand ; Mariaine : Henriette Josseaume.

Foot-ball. — Dimanche 23 juillet l'équipe de foot-ball de l'Association sportive Ilienne rencontrait en un match amical l'équipe de l'aviso colonial D'Entrecasteaux.

M. le Commandant et ses officiers ainsi que M. Sérgnac, officier d'état civil de l'Île-aux-Marins, y assistaient.

Le coup d'envoi est donné à 17 heures et d'emblée les marins attaquent à fond. Au bout des vingt premières minutes de jeu, ils scorent trois fois ; cependant les Iliens ne perdent pas espoir et bientôt la mi-temps est sifflée.

A la reprise du jeu, les marins jouent avec le vent dans le dos. Ils pensent comme toute l'assistance d'ailleurs, que les but vont pleuvoir. Eh bien ! non.

les Iliens tiennent parfaitement le coup ; et, fait bizarre, jouent beaucoup mieux contre le vent qui souffle pourtant avec force. Les marins réussissent à marquer une fois encore, malgré le brio du goal Ilien, Colmay; et la partie se termine par le score de 4 à 0 en faveur des visiteurs. L'arbitrage fut aisément en raison de la correction parfaite des joueurs sur le terrain.



LE CAP PERCÉ DE LANGLADE

Chronique de Miquelon

Au mois dernier les Miquelonnais cherchèrent en vain leur chronique ordinaire. Arrivée trop tard, elle ne put être imprimée : elle ne portait d'ailleurs pas de grosses nouvelles, notre petite bourgade est si tranquille en cette époque. Et que dire ce mois-ci ?

Pêche. — Le peu de capelans qui arriva sur nos côtes cette année fit plus de mal que de bien, car il n'amena pas de morues, et sembla même enlever le peu que nous avions. Pourtant, de l'avis général, cette année est meilleure que les dernières, malheureusement le temps n'est pas toujours favorable de sorte que c'est lentement, trop lentement, que les salines se remplissent.

Vacances. — Tous les ans nous voyons arriver de Saint Pierre les « touristes » pour profiter du beau temps, et du repos. Le beau soleil, hélas ! ne se montre pas plus qu'à Saint Pierre, mais la tranquillité est complète. Signallons, parmi nos nombreux visiteurs, les Guides de France. Elles ont passé 15 jours à la Roncière, couchant sous la tente. Comme elles filaient toujours en auto, Miquelon a peu joui de leur présence. Un soir pourtant elles nous ont donné un feu de camp.

Un samedi soir nous est également arrivé le « Colonia » chargé de passagers. Parmi eux il y avait des « fétards », le plus grand nombre était des parents ou amis des Miquelonnais qui avaient profité du bateau pour passer une journée chez nous. Si en ces circonstances la gaîté est de rigueur, pourquoi faut-il qu'il y en ait toujours qui exagèrent. On oublie trop souvent, hélas, qu'on juge tout le monde d'après quelques-uns.



A VENDRE **Une maison**, rue Gervais
S'adresser à Madame Rochard.

Un radio « National »
S'adresser à Jh. COROUGE

Faites vivre et prospérer votre petite revue

en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.



Si modeste qu'elle soit, notre revue pénètre en bien des milieux au Canada, aux Etats-Unis, en France ; une annonce pourrait vous être utile. Essayez.

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Fournier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes

Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Il a été trouvé une plaque de bicyclette, la réclamer au Foyer.

**S'amuser à rechercher les défauts d'autrui, c'est signe
que l'on ne s'occupe guère des siens.**

S. François de Sales.



Chez Mme Gustave BRIAND
Grand choix de produits de beauté
DIXOR -- Paris

H. A. PATUREL

Commission-Consignations Gros et détail
Epicerie -- Vins et Spiritueux -- Biscuits fins -- Confiserie, -- Parfumerie --
Fruits Légumes, grains, foin, charbon
Confections, -- Chaussures etc.

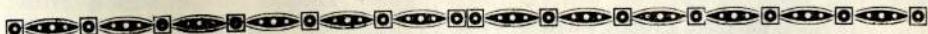
Représentant :

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal
Produits Alimentaires Catelli, Montréal.
Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.
DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN.
Sustin Nichols & co., New-York.
Seabord Fruit Co., New-York.
Radios Scott de Luxe Allwave 11, 15, 23 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).
Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.
Prix et conditions habituelles, catalogue sur demande,

A Vendre:

Un moteur Hubbard - 2 C. V. 1/2 - prix : 400 fr.

S'adresser chez M. A. Le Trocquer



Goupillière frères
Charrois sable et galet.

ALBERT BRIAND
Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE



Les produits de NATIONAL CARBON Co, Inc.
donnent les meilleurs résultats.

No radio set has
ever been developed
that can equal the
reception, regardless
of location, of the
"Air Cell" receiver.

OPERATED WITH AN
EVEREADY
TRADE MARK
AIR CELL BATTERY

IT ASSURES:

1. 1000 hours of trouble-free "A" Battery operation.
2. No recharging.
3. Level power, as strong at the thousandth hour as at the first.
4. Unusual sensitivity and selectivity.
5. Economical operation—For best results use with Eveready "B" and "C" Batteries.



MIDDLETON Co, Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par

TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24, 95

Pour être Belle.

**Un tailleur ou un manteau. Oui !...
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.**



W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures.

Complet ou pardessus de \$ 19,90 à 31,70

Tailleur ou manteau de \$ 22,55 à 34,40

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social à TORONTO, Canada.

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Toutes opérations de Banque

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos - Intérêts rénumérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

(Excepté les dimanches et jours fériés)

DÉPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte courant soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

J. R. PILON

Directeur

Votre Compte d'épargne

est votre Fonds d'indépendance